

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de la culture
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio visuel
ISMAS

L'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio visuel organise le 23 , 24et 25 Septembre 2019, un concours de Master dans l'une des spécialités citées ci-dessous.

Arts du spectacle

- ✓ pour la filière Art du spectacle spécialité « mise en scène » (23 Septembre 2019)
- ✓ pour la filière Art du spectacle spécialité « Critique Théâtrale » (24 Septembre 2019)
- ✓ pour la filière Art visuels spécialité « direction de la photographie » (25 Septembre 2019)

Condition d'admission :

- Etre titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un titre étranger reconnu équivalent,
 - Pour la filière « Art du spectacle » : toutes séries du baccalauréat,
 - Pour la filière « Arts visuels », séries : Sciences expérimentales, Mathématiques et Techniques mathématiques, option Génie électrique.
- Etre Titulaires de diplômes de licences LMD ou de licences du système classique, ci-après :
 - **Pour la filière « Art du spectacle », spécialité « Critique théâtrale » :**
- Diplôme d'études supérieures des « Arts dramatiques », spécialités « Critique théâtrale » et « Mise en scène »,
- Diplôme de licence en « Art du Spectacle », spécialités « Critique théâtrale » et « Art de l'Acteur »,
- Diplôme d'Etudes Supérieures Artistiques des Beaux-Arts spécialités« design aménagement » et « peinture »,
- Diplôme d'études supérieures en musique,
- Diplôme de licence en musique,
- Diplôme de licence en « Arts », spécialité « Arts de spectacle »,
- Diplôme de licence en Langues et cultures amazighes, spécialité « langue et littérature »
- Diplôme de licence en « Langues et littératures arabes », spécialités « Etudes littéraires » et « Etudes critiques »,
- Diplôme de licence en « Lettres et Langues Etrangères », spécialité « Langue française »
- Diplôme de licence en « Sciences humaines et sociales », spécialité « Sciences sociales » option « Sociologie »,
- Diplôme de licence en « Sociologie », spécialités « Sociologie culturelle » et « Sociologie éducative »
 - **Pour la filière « Art du spectacle », Spécialité « Mise en scène » :**
- Diplôme d'Etudes Supérieures des arts dramatiques spécialités « Mise en scène », « actorat », « scénographie » et « critique théâtrale »,
- Diplôme de licence en « Art du Spectacle », spécialités « Art de l'acteur » et « Critique théâtrale »,
- Diplôme de licence en « Arts », spécialité « Art du spectacle »,
- Diplôme de licence en langue et littératures arabes, spécialités « Etudes littéraires » et « Etudes critiques ».
 - **Pour la filière Arts visuels, Spécialité Direction de la photographie :**
- Diplôme de licence en Art visuel, spécialité « Prise de vue »,
- Diplôme de licence en Art visuel,
 - Diplôme de licence en « Sciences de l'information et de la communication », spécialité « Audiovisuel »,

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite précisant la filière et l'option choisie.
- Une copie du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent,
- Une copie du diplôme de licence ouvrant droit à une inscription au master,
- Les différents relevés de notes du cursus universitaire suivi,
- Le document descriptif annexé au diplôme (pour les diplômes du système LMD)
- Une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat, délivrée par son établissement d'origine

N.B : les candidats sélectionnés au concours sont soumis à un examen écrit ou un test devant un jury composé de spécialiste.

Régime des études : demi -pension ou internat

Les dossiers d'inscription au concours doivent être déposé ou envoyer par voie postale à l'adresse : 2, rue larbi tebessi, bek –Alger-

Le dernier délai de dépôt de dossiers est fixé au 05septembre 2019

Tél : 023800231 fax : 023800232

Email: direction @ismas-dz.org